


Votre facture est majorée : pourquoi ?

Vous n'êtes toujours pas raccordé à l'assainissement collectif alors que votre rue est équipée d'un réseau de collecte des eaux usées depuis plus de deux ans... **Diminuez rapidement le montant de votre facture eau et assainissement !**

Après le raccordement au réseau public des eaux usées

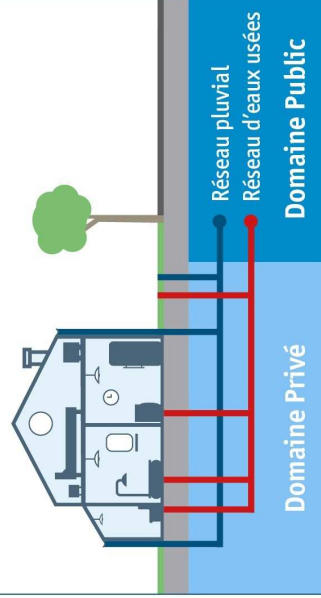
Vous obtiendrez une DIMINUTION du montant de votre facture d'eau (aujourd'hui votre taxe d'assainissement est doublée, soit un surcoût d'environ 300 €/an pour une consommation de 100 m³).

 Vous aurez un logement conforme et valorisé.

 Vous n'aurez plus besoin d'entretenir vos installations d'assainissement individuel.

 Vous ferez un geste pour l'environnement et la ressource en eau.

Schéma d'un raccordement conforme au réseau public d'assainissement



Alors ne perdez pas une minute...
Contactez le Service Technique Assainissement de votre centre Nôréade !